

Plan d'Action de Conservation (PAC) : *Tarenna hutchinsonii* Bremek. (En Danger Critique)

Espèce avec quatre sites mondiaux : environs de Forécariah, Coyah, Nzérékoré et Liberia.

Identification des espèces cibles (y compris une description de l'espèce et l'habitat/ écologie)

Arbuste à petit arbre forestier de 4-6 (8) m de haut, 1.5-2 (-10) cm de diamètre, moyennement ramifié, tige fine, opposées. Feuilles opposées, pétiolées; anisophylles aux nœuds alternes, limbe foliaire elliptique de 4.3-11.5 cm de long et 2.5-5 cm de large, cunéé et \pm symétrique à la base, arrondi au sommet avec un aigu de 0.7-1.3 cm de long, glabre, noirissant, penninerve, domatie présent. Stipules interpétiolaires, triangulaires mince un peu gonfle a la base, atteignant 6 mm de long; Fleurs 5-mères, blanches, pédicellées, groupées en panicules terminales lâches; lobes calicinaux de 3-3.4 mm de long, campanulée; tube de la corolle de 1.5-1.6 mm de long, lobes imbriquée ; stigmatte exercée. Fruits globuleux, lisse de 4.5-5.5 cm.



Distribution générale. Guinée, Sierra Leone, Liberia.

Distribution en Guinée. Tomboya, Coyah, *Cheek 18171*; Moofanyi masculin, Senguelen *Cheek 16651, 16667, Couch, C.A. 659; Molmou, D. 545, 581*; Yonon, Nzérékoré, *Cheek 17093, 17099, Haba, P.K. 1080, 1082* ; Nzérékoré, *Haba, O.-O. 25* ; Massif du Zياما *Haba, P.K. 1039* ; *Kpelle Forest. Jongkind, C.C.H.10285* ; Nzérékoré *Molmou, D. 901* ; Mt Nimba, *Haba, P.K. 1083*.

Habitat. Forêts denses.

Description du site.

Floraison : juin en Guinée Maritime et mars en Guinée Forestière.

Saison de fruits/ graines : vers le fin d'avril en Guinée Forestière, juillet-octobre en Guinée Maritime

Le statut de la population

Une population de 38 individus matures est connue dans le monde et 33 de ces plantes se trouvent en un seul endroit.

La recherche spécifique de cette espèce dans les habitats similaires, indique sa présence en très petit nombre. Alors que M. Swaray, qui a passé des décennies à Kenema n'a pas redécouvert cette espèce et (Aida Cuni Sanchez, comm. Pers., 2012), confirme que si l'espèce est présente en Sierra Leone, elle doit être en très petit nombre et que la population mondiale ne dépasse pas 50 individus matures.

Les résultats récents de 2015 à 2018 en Guinée Forestière, indique la présence d'une population importante de cette espèce. Mais les individus ne sont pas encore numérisés. Par conséquent les données quantitatives ne sont pas incluses dans l'évaluation de la liste rouge.

Des recherches au niveau de l'écologie y compris des graines, de la diversité génétique et chimique sont nécessaires.

Identification des menaces à l'espèce

Menaces directes : Feux de brousses, l'agriculture sur brûlis, construction de route minière, coupe de bois.

Menaces indirectes : Pollution, changement climatique.

Stratégies de conservation :

In situ : protection :

1. Délimiter la superficie des aires qui ne sont pas encore protégées en Guinée Maritime et Guinée Forestière sur le terrain avec les autorités locales, les sociétés minière (où l'espèce est présent dans leur concession) et les populations riveraines ;
2. Présenter les données et la superficie pour l'accord des autorités locales ;
3. Présenter tous les résultats au Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts pour son accord en vue de l'obtention un acte de création ;
4. Continuer la sensibilisation de la population riveraine.
5. Après l'obtention de l'acte, soutien des autorités administratives et locales dans la protection de site.

Gestion du site :

- Faire un plan de gestion pour les sites et l'espèce en particulier
- Conserver les plantes dans les sites non protégés avec le soutien de la population riveraine. Par exemple dans les forêts sacrées.
- Gestion d'usage (espèces socio-économiques) : pas connue pour le moment.

Gestion d'espèce

- Réintroduction : ce n'est pas une possibilité en ce moment.
- Propagation ex-situ : Il existe un protocole pour la propagation de cette espèce, fait par RBG Kew en 2014. Essayer de suivre le protocole dans les pépinières en Guinée et noter les changements.
- Banque de semences : Collecte des graines pour la conservation et la propagation de l'espèce. Pas d'informations sur le pouvoir germinatif en ce moment.

Législation

Il est recommandé d'avoir :

- Un acte de conservation des espèces végétales menacées en Guinée et intégrer à la deuxième édition de la Monographie nationale en rédaction.
- Où l'espèce se trouve déjà dans une aire protégée, faire une plan avec les autorités locale pour la meilleur protection de l'aire.
- L'acte de protection du site de *Tarenna hutchinsonii* à Forécariah et à Coyah.

Formation

Organiser des ateliers de formation avec HNG, les ONG, la direction des Eaux et Forêts, OGuiPaR et la population riveraine pour la conservation de l'espèce et du site.



Informer les jeunes y compris les écoles sur l'importance de la conservation de la nature en générale et espèce *Tarenna hutchinsonii* en particulier

Campagne de Sensibilisation

Fournir des affiches et des autres matériaux

Faire la communication sur la Radio locale de Forécariah, Nzérékoré et Coyah pour la conservation de cette espèce.

Bibliographie :

- 1- Lisowski, S. (2009). Flore (Angiospermes) de la République de Guinée. Scripta Botanica Belgica Vol. 41.
- 2- IUCN Red List: www.redlist.org

